

Communication sur le progrès

2018



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

carewan
by KPMG

Sommaire

Le mot des Dirigeants	P 3
Présentation du Pacte Mondial	P 4
Présentation de CAREWAN by KPMG	P 6
Notre engagement	P 8
Droits de l'Homme et Implication sociétale	P 10
Conditions de travail et Emploi responsable	P 14
Environnement	P 19
Ethique des affaires et Lutte contre la corruption	P 24

Le mot des Dirigeants



Carewan by KPMG s'inscrit pleinement dans les objectifs du Pacte Mondial. Chaque année, depuis 2015 nous progressons dans la prise en compte de notre environnement social et environnemental.

Nous inscrivons notre action dans la recherche du bien commun au service de nos salariés et de nos clients.

Nous entendons jouer un rôle positif dans notre environnement et souhaitons maîtriser notre impact environnemental.



Les actions que nous réalisons sont désormais portées par un collectif qui apporte énergie et suggestions. Nous diffusons maintenant nos valeurs et notre engagement auprès de tous nos partenaires.

Avec la publication de notre troisième communication sur le progrès, qui témoigne des progrès accomplis en 2017 et 2018, nous réaffirmons notre engagement à respecter les 10 Principes du Pacte mondial. Nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes par tout canal de communication efficace, dans l'espoir de diffuser les valeurs véhiculées par le Pacte Mondial et offrir un exemple authentique.

Nous sommes fiers de combiner dans notre projet, les objectifs business qui assurent notre pérennité et des objectifs qualitatifs au-delà des seuls résultats financiers qui inscrivent nos actions dans un développement durable .

Nous souhaitons incarner un modèle d'entreprise humainement responsable.

Nous inscrivons notre futur dans le cadre des entreprises à mission. Notre motivation est entière et nous l'espérons entraînante.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Celine Lerenard', written in a cursive style.

Céline Lerenard - Directrice Générale
Christian Darvogne - Associé

Présentation du Pacte Mondial



Le Pacte Mondial des Nations Unies est une initiative internationale et universelle, lancée en l'an 2000 par Kofi Annan, pour rassembler les organisations de toutes tailles autour de l'idée de promouvoir un développement qui soit durable.

Principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes, le Pacte mondial, qui regroupe plus de 12.000 participants répartis dans plus de 160 pays, a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Le Pacte Mondial engage les entreprises à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, ainsi que d'agir en faveur des objectifs plus larges des Nations Unies.

www.unglobalcompact.org

<http://www.globalcompact-france.org/>

Derrière cette initiative, il y a la conviction que des pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels contribuent à bâtir un marché mondial plus stable et responsable, ainsi que des sociétés prospères.



Le Pacte Mondial des Nations Unies est :

- Une initiative volontaire
- Un cadre de valeurs universelles
- Un réseau mondial d'organisations
- Une plateforme d'apprentissage, d'échange d'expériences et d'innovation



Le Pacte Mondial des Nations Unies n'est pas :

- Une organisation juridiquement contraignante
- Un organisme de contrôle des entreprises
- Une norme, ni un label
- Un exercice de relations publiques

Les 10 principes du Pacte Mondial

Droits de l'Homme

- 1) Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2) Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Environnement

- 7) Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- 8) Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9) Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Conditions de travail

- 3) Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4) Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- 5) Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6) Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Lutte contre la corruption

- 10) Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

CAREWAN by KPMG

Entreprise européenne de conseil et de coaching, Carewan cumule plus de 20 années d'expériences dans l'accompagnement humain des transformations en intégrant plusieurs domaines de compétences : le conseil, la formation, le coaching, la facilitation, l'assessment et le digital.

Carewan associe ces compétences pour accompagner ses clients à **développer les conditions de la confiance au service de leur performance durable.**

Pour ce faire, nos actions impliquent **4 niveaux** : les personnes, les équipes, les organisations et les interactions, que nous abordons via 3 principaux points d'entrée : le leadership, l'accompagnement du changement et la dimension RH.

En avril 2018, forts de la conviction commune que l'humain et la confiance sont au cœur de la réussite des transformations de nos clients, KPMG et Carewan ont décidé de se rapprocher. **Carewan est devenue filiale à 100% de KPMG France.** En rejoignant KPMG, Carewan marque sa volonté de renforcer son action sur l'exécution des grands projets de transformation à portée internationale et d'associer les volets technologiques et expertises métiers telles que le digital, la Finance, Supply Chain & Operations ou les enjeux Customer à son champs d'action, en conservant ce qui fait sa valeur : créativité, bienveillance et accompagnement sur-mesure.

Afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux problématiques et besoins de nos clients, nous faisons appels à des partenaires ayant des expertises rares et complémentaires. **Nous entretenons un réseau très riche de start-ups dont nous hébergeons certaines dans nos locaux.**

La qualité des relations avec nos clients, nos collaborateurs, ou nos partenaires, est un des piliers de notre approche, qui s'appuie sur 3 principes clefs :



Connect :

tisser le lien qui relie aux autres et au monde

Learn :

cultiver la capacité d'apprentissage et faire de chaque expérience une opportunité de se développer et de développer l'entreprise

Care :

porter attention aux singularités des personnes, des cultures, des contextes

Le saviez-vous ?

Le nom Carewan est inspiré du mot persan Karwân qui désigne une caravane de voyageurs, symbolique du cheminement collectif.

carewan

by **KPMG**

en 2018 c'est :



65 collaborateurs



L'intégration au réseau international de KPMG



7 entreprises partenaires hébergées au siège
(36 rue de Liège, Paris)



5 métiers : consultants, designers, facilitateurs, formateurs, coach



50% du CAC 40 et 50 ETI nous font confiance



11 millions € de CA en 2017



92% de nos clients nous sont fidèles



500 projets conduits par an pour nos clients



Notre engagement

Carewan by KPMG est une entreprise profondément humaniste de par ses valeurs et son cœur de métier centré sur l'accompagnement humain des changements. Nous adhérons pleinement à l'idée d'amélioration continue.

Nous avons choisi l'année 2015 comme année de référence « T0 » pour notre première publication en 2016. Et depuis, nous avons un décalage important entre le contenu de notre COP et la réalité. Pour rattraper ce retard et donner une vision de notre engagement plus actualisée, cette publication 2018, est relative aux réalisations 2017 et 2018 et aux objectifs à atteindre pour 2019.

En 2016, nous avons concentré nos premiers efforts sur des actions visibles et attendues des collaborateurs comme le tri des déchets, que nous avons poursuivi et développé depuis. En 2017 nous avons poursuivi avec des actions sur les autres thèmes. En 2018, notre rapprochement avec KPMG nous a par ailleurs mobilisé collectivement, nous permettant aussi de progresser sur la dimension éthique des affaires. Sachant qu'au titre de filiale, Carewan conserve une autonomie de fonctionnement et notamment sur la dimension RSE.

En plus de notre adhésion au Pacte Mondial, nous nous appuyons sur d'autres référentiels pour progresser en matière de RSE. Nous sommes évalués par l'organisme EcoVadis sur la dimension RSE pour le compte de certains de nos clients. Les 4 axes d'évaluation sont proches des 4 thèmes du Pacte Mondial. Notre dernière valuation de septembre 2018 nous donne un score global de 66 sur 100. Ce score est en nette progression depuis 2015 (+22 points).



- En 2015, nous obtenions un score de 44/100
- En juin 2017, nous progressions à 62/100
- Et en 2018, à 66/100



Notre engagement

Toujours dans cette démarche d'amélioration continue, Carewan by by KPMG cherche aussi à se rapprocher du référentiel B.Corporation, avec le souhait de devenir une B. Corp. à horizon 2 ans.

Notre organisation en termes de RSE

Afin de s'assurer que nos bonnes intentions se concrétisent, Carewan by KPMG a mis en place un dispositif de pilotage de la démarche RSE avec :

- Une personne en charge de coordonner et de piloter les actions en lien avec la RSE.
- Un comité de pilotage RSE, qui se réunit tous les trimestre ou quadrimestre, pour définir les orientations, coordonner et suivre l'avancement des actions de RSE, et impliquer les acteurs clefs. Il est composé par :
 - un représentant élu des salariés,
 - le responsable en charge des fonctions supports,
 - un Directeur associé,
 - le coordinateur RSE,
 - le responsable RH
- Le comité de pilotage s'est réuni 3 fois en 2017 et 4 fois en 2018

Communication

Le coordinateur RSE effectue des communications régulières auprès de l'ensemble des collaborateurs, pour échanger sur le sujet partager et rappeler les bonnes pratiques (emails, réunions, événements spécifiques)

- En 2017 :
 - 2 réunions d'information, diffusion de la COP des Nations Unies, projection du film « Demain », l'organisation d'un cleaning day
 - Des articles du blog carewan : « La démarche RSE, catalyseur de valeur », « Carewan, partenaire d' On Purpose, coache des jeunes leaders engagés »
- En 2018 :
 - Rappel de messages réguliers sur les écrans de communication interne (cf exemples ci-dessous) pour encourager les bonnes pratiques, diffusion de la COP des Nations Unies



Droits de l'Homme Implication sociétale



Vision et politique

Actions mises en place en 2017-2018

Objectifs 2019

Droits de l'Homme et implication sociétale

Rappel des principes

Carewan by KPMG et ses collaborateurs :

1. s'engagent à promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
2. veillent à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Vision et politique

Conscient du fait que le métier de Conseil en management repose sur les femmes et les hommes qui le pratiquent, conscient de l'impact que ses missions peuvent avoir sur ses clients et leurs salariés, Carewan by KPMG s'engage et appuie son action sur :

- le strict respect des législations en vigueur dans les pays où il intervient et principalement la législation Française, très exigeante en la matière,
- le respect d'autrui et notamment les droits fondamentaux des personnes tels qu'ils sont définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, et dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme,
- le respect et l'encouragement de la diversité des cultures et des points de vue,
- le développement d'un environnement de travail équitable et épanouissant.

Carewan by KPMG n'a pas à ce jour de politique en matière de handicap ou diversité compte-tenu de sa taille. Mais intègre cette dimension notamment par :

- La mise en œuvre, au cas par cas, avec diligence des dispositifs ad hoc d'adaptation du poste de travail (ergonomie, horaires, temps de travail, travail à distance...) de personnes en situation de handicap ou pour tenir compte de situations personnelles particulières.
- Le partenariat depuis 2016 avec Cèdre, entreprise adaptée qui emploie et réinsère des personnes en situation de handicap, pour collecter et procéder au recyclage de nos déchets courants.
- Le recours à des ESAT se fait de manière ponctuelle sur les fournitures de bureau.

Carewan by KPMG a toujours souhaité être ouvert sur le monde et contribuer positivement à la vie sociale. Nous le faisons notamment à travers notre écosystème de partenaires (freelances ou start-ups) avec lequel nous travaillons régulièrement et tissons des relations durables, et même en hébergeant certains partenaires sur notre site (Choose my company, Open Communities, Paradoxes, Mordenti Consulting, Vaia, Youmeo, In Film).

Droits de l'Homme et implication sociétale

Actions mises en place en 2017 - 2018

Rappel des objectifs pour 2017

Atteinte de l'objectif

- Poursuivre la démarche de réflexion sur la sécurité des personnes et des données de l'entreprise

60%

Cette action s'inscrit dans la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

- En 2018, un DPO (Data Protection Officer) a été identifié et certifié RGPD.
- Une information large à l'ensemble des collaborateurs a été faite.
- Le dispositif de suivi et de protection des données a été structuré et formalisé avec notamment un groupe de travail dédié.

Cette démarche sera poursuivie en 2019.

- Poursuivre le mécénat de compétences avec OnPurpose

100%

En 2016, nous avons noué un partenariat avec **OnPurpose** qui forme les futurs leaders de l'économie sociale et solidaire. Nous poursuivons ce partenariat depuis lors.

- Notre intention : nous souhaitons contribuer au développement de personnes soucieuses de leur contribution sociale, et ainsi de contribuer au développement du secteur de l'ESS et aux activités à impact social et environnemental
- Sous forme de mécénat de compétences : principalement par le coaching des participants, mais aussi ponctuellement du mentoring, et intervention/formation sur du leadership
- Entre avril 2016 et octobre 2018,
 - 15 collaborateurs ont été impliqués,
 - pour coacher 20 personnes de ce programme,
 - soit environ 240 heures d'heures de bénévolat.
 - Ce qui correspond à une valorisation financière d'environ 79.200 €

En moyenne Carewan by KPMG accompagne 5 personnes par promotion (2 promotions/an) soit entre 30% et 50% de chaque promotion

Droits de l'Homme et implication sociale

Autres faits marquants 2017-2018

Un poste a été adapté pour un collaborateur en situation de handicap

- En 2017 : un ordinateur spécifique a été mis à disposition (à commande vocale)
- En 2018 : l'adaptation de l'ergonomie du poste de travail physique (fauteuil, rehausseur de bureau et écran)

Ces aménagements ont été menés avec le soutien financier de l'Agefiph pour le maintien dans l'emploi de ce collaborateur

En 2017 et 2018, Carewan by KPMG ne fait pas l'objet de recours ou de poursuites relatives au non-respect des droits de l'Homme.

Objectifs 2019

- Poursuivre la mise en place et le suivi du RGPD notamment sur les données personnelles
- Poursuivre le mécénat de compétences avec OnPurpose

Conditions de travail Emploi responsable



Vision et politique

Actions mises en place en 2017-2018

Objectifs 2019

Conditions de travail et emploi responsable

Rappel des principes

Carewan by KPMG et ses collaborateurs s'engagent à :

3. respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,
4. contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi,
5. contribuer à l'abolition effective du travail des enfants,
6. contribuer à l'abolition de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Vision et politique

Carewan by KPMG adhère aux principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Les activités de Carewan by KPMG sont liées à des prestations de services essentiellement basées en France, où nous respectons la législation Française en matière de droit du travail ; ce qui limite notre impact social (par exemple le travail des enfants ou le travail forcé). De fait nous appliquons les principes du Global Compact relatifs au droit du travail au sein de notre entreprise.

Carewan by KPMG n'a pas formalisé de politique spécifique, autre que l'application du droit français en matière de conditions de travail comme socle minimum avec la signature de charte et d'accords spécifiques (rémunération, temps de travail, télétravail...) et d'un règlement intérieur.

Au-delà de ces principes, Carewan by KPMG entend développer une politique d'emploi responsable et solidaire. En effet, les dirigeants de l'entreprise partagent la conviction que l'épanouissement des personnes sur le lieu de travail est un levier de performance et souhaitent développer une relation avec leurs collaborateurs basée sur la confiance.

C'est dans cette perspective que Carewan by KPMG, en partenariat avec l'Université Dauphine et Osagan, contribue à l'Observatoire de l'engagement qui produit une fois par an une étude sur le thème de l'engagement des collaborateurs dans leur entreprise.

- En 2016, cette étude portait plus spécifiquement sur la mesure de l'engagement.
- En 2017 sur Les nouveaux environnements et modes de travail : vecteurs d'engagement des collaborateurs ?
- En 2018 sur l'Engagement pluriel des collaborateurs (cela correspond à l'ensemble des engagements des collaborateurs en dehors de leur travail quotidien)

Conditions de travail et emploi responsable

Temps de travail :

- Suite à la négociation sur le temps de travail avec les partenaires sociaux, une base de suivi du temps de travail a été mise en place en 2016. Elle permet à chaque consultant de déclarer à un rythme trimestriel ses temps de travail et de récupération. A chaque trimestre, un entretien est prévu entre le collaborateur et son manager pour discuter de la charge de travail et pour si nécessaire appliquer les règles de prise de repos compensateurs tels que prévus dans l'accord sur le temps de travail.

Développement des collaborateurs :

- Les dépenses de formations se sont élevées :
 - En 2016 : à 79.000 euros soit un taux de Participation Financière de 1,69 % de la masse salariale.
 - En 2017 : à 87.505 euros soit un taux de Participation Financière de 1,7 % de la masse salariale.
- En 2018, les dépenses de formation externe (hors valorisation du temps passé par les collaborateurs) se sont élevées à 88.000 euros, qui correspondent à
 - 1.545 heures dispensées,
 - 71 personnes formées,
 - soit 2% de la masse salariale

Ces montants sont dans une tendance à la hausse, sachant qu'il faut compter en plus les temps de formation interne non pris en compte dans ce décompte.

Environnement matériel et bien-être au travail :

- Le CSE organise régulièrement des moments de convivialités pour les collaborateurs, et des activités de détente sur site comme le cours de Yoga hebdomadaire, des séances de Shiatsu et des temps conviviaux.

Conditions de travail et emploi responsable

Actions mises en place en 2017 et 2018

Rappel des objectifs pour 2017

Atteinte de l'objectif

- Former 50% des effectifs aux 1^{ers} secours

100%

Début 2017, 2 sessions de formation prévention et secours civiques niveau 1, d'une journée ont été animées dans nos locaux par la Protection civile.

50 collaborateurs ont ainsi été formés aux 1^{ers} secours (soit plus de la moitié des effectifs)

- Mettre en place des temps formels obligatoires de partage des savoir-faires métier de carewan (offres, outils, méthode) sur 0,5 à 1 jour

100%

- En 2017, a été mis en place la carewan Academy, à travers des temps formels obligatoires de partage de savoir-faire sur un total de 5,5 jours répartis dans l'année autour de sujet d'organisation interne et métiers (Business model, cycles financiers, Digital, l'apprentissage, offre, e-learning).
- En 2018, 8 demi-journées de partage ont été organisées permettant aux consultants de partager sur leurs réalisations et projets et échanger sur notre actualité et les dernières tendances de notre secteur d'activité. Ainsi que 2 jours de séminaire pour faire connaissance avec notre partenaire KPMG.

Autres faits marquants 2017-2018

Représentation des salariés :

- La Délégation Unique du Personnel, qui regroupe les instances des délégués du personnel, les membres du Comité d'Entreprise et du CHSCT, s'est réunie 8 fois en 2017 et 5 fois en 2018 jusqu'aux élections.
- Les Instances Représentatives du Personnel ont été renouvelées en avril 2018, avec l'élection du nouveau CSE (Comité Social et Economique) (qui remplace la Délégation Unique du Personnel). Il s'est réuni 8 fois en 2018.

En 2017 et 2018, Carewan by KPMG n'a pas fait l'objet de contentieux social, ni de recours ou de procédures devant les Prud'hommes.

Conditions de travail et emploi responsable

Autres faits marquants 2017-2018

Accords et charte :

- Le règlement intérieur a été mis à jour en 2017
- Il est complété par un document « **Informations obligatoires** » qui rappelle les règles/ articles juridiques relatifs à :
 - L'égalité Hommes/ femmes
 - La non discrimination
 - Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel
- **Une charte de télétravail** a été écrite en 2018, faisant la distinction entre télétravail régulier et télétravail occasionnel limité à 2 jours par semaine. Cette possibilité de travail à distance permet aux collaborateurs de plus facilement équilibrer vie professionnelle et personnelle.

Objectifs 2019

- Former 50% des effectifs aux 1ers secours (compte tenu de la rotation des équipes et du temps écoulé depuis la 1^{ère} formation, nous souhaitons former de nouveau pour maintenir les équipes en posture de 1ers secours
- Renouveler la mutuelle des salariés : avec comme critère la qualité de service, la facilité d'accès, la réactivité des réponses/remboursement,
- Formaliser une politique mobilité (déplacements...)

Environnement



Vision et politique

Actions mises en place en 2017-2018

Objectifs 2019

Environnement

Rappel des principes

Carewan by KPMG et ses collaborateurs s'engagent à :

- appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Vision et politique

Carewan by KPMG est désireux de contribuer à la préservation de l'environnement.

En tant qu'entreprise de service de prestation intellectuelle, les impacts de notre activité sur l'environnement sont de plusieurs natures :

- La consommation de fournitures de bureau, et notamment de papier/encre
 - *Nos collaborateurs utilisent beaucoup de papier pour imprimer leurs documents, fournir des supports aux clients.*
- La consommation de restauration (eau, boissons, cafés,)
 - *Par ailleurs, dans le cadre de son activité, l'entreprise reçoit de nombreux visiteurs dans ses locaux : clients, partenaires, prestataires, participants aux formations. Pour accueillir ces personnes dans de bonnes conditions, l'entreprise met à disposition des boissons diverses (eau, thé, café), impliquant l'utilisation de bouteilles et gobelets en plastique, ainsi que des capsules de café.*
- La consommation d'énergie (quasi essentiellement électrique), de gaz et eau
- Les déplacements des consultants générateurs de CO2.

L'année 2016 nous a permis de mettre en place un dispositif plus structuré de recyclage de nos déchets les plus courants liés à notre activité. 2017 a été l'année de l'intégration de ce dispositif dans les pratiques et de la mise en place d'un suivi, poursuivi en 2018.

Nous suivons notre consommation d'énergie depuis 2015.

Le sujet de notre impact CO2 sera abordé ultérieurement, nous manquons actuellement de moyens de mesure de notre impact. Néanmoins nous agissons sur la partie déplacement, en favorisant les déplacements en train, transports en commun et transports partagés (Vélib, Autolib). Un parking à vélo est également à disposition dans la cour privative.

Environnement

Actions mises en place en 2017-2018

Rappel des objectifs pour 2017

- Inscrire dans la durée et les pratiques le dispositif de tri des déchets pour ses collaborateurs et les entreprises que nous hébergeons et en assurer le suivi

Atteinte de l'objectif

100%

Déchets / en Kg	Sept à Déc 2016	2017	2018
Papier	626	2.640	2.830
Plastique	31	106	34
Canette	18	26	14
Capsules de café	101	360	320
Piles	-	7	8
Cartouches d'encre (via partenaire Conibi)	53	86	98
Total	776	3.139	3.206

Nous avons un doute quant à la bonne collecte du plastique en 2018. Avec des chiffres qui ne nous semblent pas cohérents avec l'historique.

Impacts	Sept à Déc 2016	2017	2018
Liés au recyclage de papier			
Arbres sauvés	11	46	48
Litres d'eau économisés	18.780	79.170	84.780
CO2 préservés (kg)	344	1.451	1.554
KWh	2.504	10.556	11.304

Le tri sélectif s'est inscrit dans les pratiques. Et nous essayons d'élargir progressivement le recyclage à d'autres catégories de produits (piles, cartouches, D3E) et de regarder également comment réduire notre consommation.

En septembre 2018, nous avons mené une campagne de communication pour inciter les collaborateurs à utiliser des récipients, verres, mugs réutilisables à la place de verres en plastique jetables. Ces derniers ont été enlevés des espaces de travail des consultants à côté des bonbonnes à eau. La mise à disposition de verre en plastique se poursuit encore pour le moment dans les espaces d'accueil du public, dans l'attente de trouver une alternative plus durable.

Environnement

Rappel des objectifs pour 2017

Atteinte de l'objectif

- Poursuivre la sensibilisation et la mobilisation des collaborateurs autour de l'environnement, notamment en réitérant la journée cleaning day

100%

Nous avons poursuivi la mobilisation des collaborateurs en associant les entreprises hébergées, à travers des communications sur les bons gestes et l'organisation d'une journée « Cleaning day » annuelle. Ce RDV annuel a eu lieu le 20 juillet 2017 et le 19 juillet 2018. Cette journée est dédiée au tri, au rangement et au nettoyage des locaux par les consultants et permet de sensibiliser aux bons gestes et de partager les bonnes pratiques des uns et des autres.

- Mettre en place un suivi plus précis des consommations d'énergie

100%

Type de consommation	2015	2016	2017	2018	Ecart vs N-1
Eau (en m3)	1 159	649	488	552	+ 13%
Gaz (en m3)	NA pris en charge par le propriétaire		10.371	15.541	+ 50%
Electricité (en KWh)	102 719	104 059	109 369	122.672	+12,2%
Nombre d'impressions	662 293	809 642 (45% recto-verso)	768.458 (48% recto-verso)	682.031 (41% recto-verso)	- 11%

Nous avons initié le suivi de nos consommations d'énergie. Pour l'instant nous en sommes au stade de constat, sans avoir d'explications de ces évolutions, seulement des hypothèses.

- Pour l'eau, nous sommes sur une tendance à la baisse, l'écart entre 2018 et 2017, pourrait s'expliquer par le fait que l'arrosage automatique de notre cour n'a pas été arrêté l'hiver 2018.
- Le gaz est surtout utilisé pour le chauffage ; nous manquons de recul pour en analyser la hausse. Le fait d'avoir chauffé 1 mois de plus en 2018, ne nous semble pas suffisant pour expliquer la hausse.
- L'électricité est en hausse régulière depuis le début des mesures ; nous supposons l'impact de l'usage de la climatisation et de chauffages d'appoint
- Le nombre d'impressions aux imprimantes décroît suite à un pic en 2016.

Nous avons peu de leviers structurels d'action à date, compte-tenu de nos locaux actuels (isolation, gestion de l'énergie...). La réduction de nos consommations sera prise en compte lors des prochains travaux de réaménagement de nos locaux, prévus à horizon 2020.

Environnement

- Poursuivre la dématérialisation des processus RH avec la dématérialisation des bulletins de salaires

100%

Tous les bulletins de salaire ont été dématérialisés et sont envoyés tous les mois par email à chaque collaborateur.

Autres faits marquants 2017-2018

En 2018 a débuté la dématérialisation des factures clients.

Objectifs 2019

- Réduire la consommation de plastique (bouteilles et verres) de 50% à fin 2019 par rapport à 2017. Et avec en cible 0% à fin 2020 (suppression des verres et bouteilles en plastique)
- Réduire l'utilisation de sacs plastiques pour le déjeuner des collaborateurs, en proposant des sacs déjeuner réutilisables dans le hall d'accueil du bâtiment
- Poursuivre la réduction des impressions papier, en visant un objectif de réduction de 10% par rapport à 2018
- Poursuivre la démarche de dématérialisation, au niveau des factures et des dossiers clients

Ethique des affaires

Lutte contre la corruption



Vision et politique

Actions mises en place en 2017-2018

Objectifs 2019

Ethique des affaires et Lutte contre la corruption

Rappel des principes

10. Carewan by KPMG et ses collaborateurs s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Vision et politique

Jusqu'à aujourd'hui, Carewan by KPMG et ses employés n'ont pas directement été confrontés à des situations de corruption. Carewan by KPMG respecte la loi française en la matière. Au-delà de la dimension anti-corruption, Carewan by KPMG cherche à fonctionner de manière éthique tant avec ses clients, ses collaborateurs, qu'avec ses fournisseurs ou ses partenaires. Les collaborateurs sont invités à remonter à leur management et à la Direction toute situation qui leur semble anormale d'un point de vue éthique.

Carewan by KPMG est membre de Consultin' France, le syndicat professionnel des métiers de conseil en France ; et adhère de fait aux 7 valeurs fondamentales et 7 valeurs d'aspiration professionnelle du code de déontologie de Consultin' France :

- **7 valeurs fondamentales** : Compétence, Transparence, Intégrité, Devoir de conseil, Confidentialité, Loyauté, Ethique
- **7 valeurs d'aspiration professionnelle** : exprimer ses convictions, rechercher l'excellence, progresser, transmettre le savoir, pérenniser la relation client, innover, privilégier l'humain

L'éthique des affaires intègre nos relations avec nos fournisseurs et partenaires.

Parmi eux, il y a la communauté des free-lances. En effet Carewan by KPMG fait régulièrement appel à des freelances, c'est-à-dire des personnes qui exercent les mêmes métiers que nous et que nous sollicitons pour intervenir sur nos missions. Il ne s'agit pas uniquement de renfort ponctuel, puisque les free-lances sont intégrés dans notre business model. Ce sont des partenaires de notre développement avec lesquels nous recherchons une relation durable. Cette approche nous permet de compléter nos équipes d'intervention avec des profils spécifiques pour répondre le mieux possible aux besoins de nos clients.

2 consultant(e)s du cabinet sont référent(e)s pour piloter la relation avec les freelances.

Ethique des affaires et Lutte contre la corruption

Actions mises en place en 2017-2018

Rappel des objectifs pour 2017

- Poursuivre le suivi et l'animation de nos freelances et intégrer la RSE dans leurs contrats

Atteinte de l'objectif

100%

En 2017, un article dédié à l'Engagement RSE, a été intégré dans les contrats de nos freelances. En 2017 et 2018, nous avons poursuivi le suivi de nos relations avec nos freelances.



Article 6 – Engagement RSE

Carewan est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa Responsabilité Sociale, et adhère depuis 2016 au Pacte Mondial des Nations Unies.

Nous demandons à nos partenaires de respecter cet engagement et de s'y associer, de la façon suivante :

- Vous tiendrez compte des impacts environnementaux de vos activités,
- Vous respecterez les droits de l'Homme et le droit du travail,
- Vous agirez de manière éthique dans nos affaires

Vous vous référerez auprès du responsable projet, pour toute question relative à l'application des pratiques RSE dans le cadre de vos interventions au nom de Carewan.

En 2017, Carewan a travaillé avec 59 partenaires freelances.

En 2018 Carewan by KPMG a travaillé avec 60 partenaires freelances. Les référentes freelance ont rencontré personnellement 23 d'entre eux. 28 contrats ont été conclus ou renouvelés.

- Faire une cartographie de nos fournisseurs (hors free-lances) sous l'angle RSE pour nous permettre de prioriser nos actions

100%

Une 1^{ère} analyse a été menée en 2017 et mise à jour en 2018 à partir des données 2017. Le poste voyage devra être précisé.



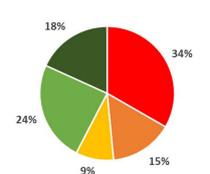
Evaluation RSE de nos fournisseurs

- Nous avons mené une évaluation de nos fournisseurs sous l'angle RSE
 - Cette évaluation a été faite menée en interne sur la base d'informations qualitatives (informations sur les sites institutionnels des fournisseurs, ou qu'ils nous envoyées sur demande)
 - Sur les fournisseurs et données 2017

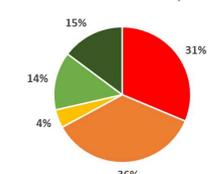
Notre notation

- Niveau 0 : pas d'information publique visible d'un quelconque engagement RSE
- Niveau 1 : mention de quelques éléments d'intention minimal, et non vérifiables
- Niveau 2 : des petits gestes concrets en matière de RSE, peu formalisés
- Niveau 3 : engagements concrets visibles
- Niveau 4 : engagements avec adhésion à des référentiels RSE (Pacte Mondial ...)

Répartition des fournisseurs en nombre



Répartition des fournisseurs en fonction du montant dépensé



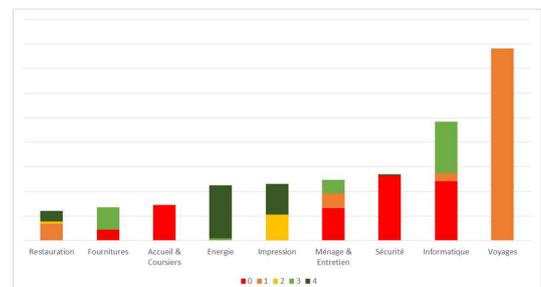
0 Aucune visibilité
1 Intentions
2 Quelques gestes
3 Engagements concrets
4 Adhésion à des référentiels



Evaluation par type de fournisseurs

24

Répartition des fournisseurs en fonction du montant dépensé



0 Aucune visibilité
1 Intentions
2 Quelques gestes
3 Engagements concrets
4 Adhésion à des référentiels

Ethique des affaires et Lutte contre la corruption

Nos fournisseurs qui sont des grands groupes ont une démarche RSE avancée, or ils ne représentent qu'une faible part de nos fournisseurs. Nous faisons appel pour un grand nombre de prestations à des PME voir des TPE, ces dernières n'ayant pas forcément les moyens d'avoir une démarche RSE formelle.

Nos prochaines étapes, à partir de cette analyse, sont d'approfondir le poste Voyages, d'écrire une politique achat et de mener des actions de communication auprès de nos fournisseurs actuels et de voir avec quels fournisseurs nous choisissons de travailler / de continuer de travailler.

- Formaliser les engagements réciproques sur les droits d'auteurs et de création, entre Carewan et ses collaborateurs

100%

Une charte sur les droits d'auteur a été élaborée en 2017 et définit la notion de droits d'auteur applicable pour les collaborateurs auteur d'œuvre notamment graphique.

Autres faits marquants 2017-2018

Une campagne de communication interne, en 8 épisodes, a été menée au 2nd trimestre 2018 pour sensibiliser aux risques opérationnels liés à notre activité.



Notre rattachement à KPMG France en tant que filiale, nous impose de respecter les normes de KPMG en matière de Risk Management et d'éthique des affaires en lien avec leur métier d'audit. Nous appliquons leur code de conduite mondial. Les collaborateurs de Carewan by KPMG ont été informés lors de réunions d'information au printemps 2018, de ce en quoi consistait le Risk Management. Tout nouveau salarié à l'embauche est informé de ces dispositions.

Dans le cadre de l'engagement signé par chaque salarié du groupe KPMG, chaque membre du personnel de KPMG est tenu de respecter le Code de conduite et doit s'engager à le respecter en toute circonstance. Une Hotline est mise en place par l'intermédiaire d'un organisme extérieur basé au Canada, Cleaview Strategic Partners. L'ensemble des membres du personnel de KPMG y a accès pour porter à la connaissance de la Société un manquement aux règles d'éthique du groupe.

Ethique des affaires et Lutte contre la corruption

Objectifs 2019

- Ecrire une politique achat RSE

Remerciements

Nous remercions Florence Guimezanes, qui coordonne les sujets RSE chez Carewan by KPMG et qui a élaboré cette communication.

Nous remercions les membres du comité de pilotage RSE : Christian Darvogne, Joëlle Meric, Martine Compagnon, Nelly Leclerc, Diane Di Scala, Frédéric Burgun pour leurs avis et éclairages ; ainsi que Jean-Luc Le Men, Laurence Arnal et Maryse Gérard pour leurs informations précieuses.

Nous remercions également l'association Global Compact France, pour son soutien et ses conseils dans l'élaboration de ce document.

Pour nous contacter :
36, rue de Liège 75008 Paris
Tél : +33 (0) 1 40 53 48 48
www.carewan.com



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.